

Réf: Dossier N° 042262

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PAUL ANON MELAINE TP » en abrégé « PAM TP »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 1336, Ilot 170

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAUL ANON MELAINE TP » en abrégé
« PAM TP »

Objet : BORDURE, CANIVEAUX, PAVE, CC2, PISCINES, CARRELAGE, TOUS TRAVAUX DE BATIMENTS, ELECTRICITES.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5.000.000F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER, Lot 1336, Ilot 170

Dirigeant(s) : M ANON PAUL MELAINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06279 du 19/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30666/GTCA/RC/2021 du 19/10/2021

